

Le Magazine

Lyxor ETF

N° 17

Mai 2019

Les ETF à l'assaut de l'épargne des Français

- ▶ Un ETF est aussi appelé Tracker
- ▶ Un ETF est un fonds OPCVM qui réplique un indicateur de référence
- ▶ Un ETF a des frais réduits de 0,26% p.a. en moyenne*

*Source: ETFGI, Novembre 2018

Les flux ETF Européens

Les nouveaux actifs nets sur le marché des ETF européens ont ralenti à 3,7 milliards d'euros en avril, contre 5,2 milliards d'euros en mars. Les sorties de capitaux se sont poursuivies pour les actions (-2,2 milliards d'euros après -1,7 milliard le mois précédent), sous l'effet des sorties massives subies par les actions des marchés développés (-3,4 milliards d'euros). Une fois encore, l'Europe a été la principale victime de ces sorties de capitaux. Les actions des marchés émergents ont quant à elles enregistré un rebond marqué (1,3 contre 0,4 milliard d'euros).

Pour le cinquième mois consécutif, les ETF obligataires ont connu des entrées de capitaux significatives (4,1 milliards d'euros) alimentées par les obligations d'entreprises et à haut rendement des marchés développés. Les emprunts d'État des marchés émergents demeurent le segment le plus prisé depuis le début de l'année. Les flux à destination des ETF de matières premières ont été quasiment stables, ce qui en soi constitue déjà une nette amélioration par rapport au mois précédent.

Les ETF Smart Beta ont renoué avec leur tendance haussière et affiché des entrées de capitaux de 1,3 milliard d'euros, qui de nouveau ciblent essentiellement le facteur qualité. Les flux des ETF ESG se sont révélés très similaires à ceux observés en mars (477 contre 406 millions d'euros) et toutes les catégories ESG se sont maintenues dans le vert.

Actions

-2,2Mds€

Les flux sur les **actions** se sont effondrés

Obligations

+4,1Mds€

Des flux **obligations** qui restent forts

Matières premières

-36M€

Des flux sur les **matières premières** qui se redressent lentement

Smart Beta

+1,3Mds€

Le **Smart Beta** en pente ascendante

Vues de marché

« La vie ressemble à un conte : ce qui importe, ce n'est pas sa longueur mais sa valeur » Sénèque



Olivier Malteste
Gérant Gestion
multi-actifs Lyxor AM

Les investisseurs ont l'impression actuellement de vivre en plein conte de fées avec la poursuite de l'orientation favorable des marchés actions en avril. Ainsi, le MSCI World a affiché un taux de progression de 3.6%, portant sa performance depuis le début de l'année à +16%. Véritable conte de fée, on parle même depuis quelque temps d'économie « Boucle d'or » (en anglais Goldilocks Economy) en référence au conte des frères Grimm dans laquelle la fillette se régale avec la bouillie du petit Ours qui n'est « ni trop chaude, ni trop froide ». En effet, actuellement, tout semble se passer comme si nous étions dans la situation d'équilibre idéale dans laquelle l'économie peut prospérer durablement avec une croissance solide ni trop faible, pour s'éloigner de la récession et ni trop forte pour éviter tout dérapage de l'inflation.

Derrière la bonne performance des marchés, on trouve plus qu'une belle histoire mais également des faits. Ainsi, les chiffres économiques sont rassurants et les signes concernant des progrès sur les discussions commerciales entre la Chine et les Etats-Unis se sont multipliés au cours du mois. Enfin, en Europe, le report de la date limite du Brexit au 31 octobre permet de reculer, et même de supprimer définitivement, le risque de « Hard-Brexit » qui aurait pu être très dommageable pour la zone euro. Enfin, dernier point optimiste, les banques centrales maintiennent leur discours accommodant alors que la saison des résultats aux Etats-Unis est restée bien orientée.

Les 2 chiffres clés

+3,2% : C'est le taux de la croissance américaine publié en avril. Ce taux a surpris tout le monde puisque le consensus de marché attendait 2.3%. Loin d'être une preuve de dyslexie, ce chiffre montre bien que l'économie américaine tourne toujours à plein régime.

+1,2% : C'est le taux de la croissance européenne. Cette stabilisation peut paraître décevante en comparaison des chiffres outre-Atlantique mais le chiffre est en fait également rassurant car il traduit la fin de la décélération de la croissance observée durant l'année 2018.

Positionnement de portefeuille dans les profils diversifiés

- ▶ Nous continuons à augmenter légèrement notre exposition au risque en réaction à la bonne santé de l'économie américaine, aux discours conciliants des banques centrales et à la bonne orientation des marchés.
- ▶ Au niveau action, nous préférons toujours les actions européennes, renforçons très légèrement nos expositions américaines lorsque nous pouvons le faire et restons toujours à l'écart des actions japonaises.
- ▶ Au niveau obligataire, nous diminuons davantage nos expositions aux obligations souveraines dont la valorisation nous paraît incohérente avec le comportement des marchés actions et préférons les obligations d'entreprises offrant des rendements supérieurs.

La parole donnée à :

Philippe Gourdelier –
co-fondateur de Patriméa

Le point de vue de Philippe Gourdelier, co-fondateur de Patriméa



Philippe Gourdelier,
co-fondateur de Patriméa

► Quelques mots sur Patriméa

Nous fêtons les 10 ans de Patriméa cette année : une décennie de travail, de projets et de succès !

En 2019, l'équipe de Patriméa, composée de 10 personnes, continue de mettre le client au centre de son activité. L'innovation et l'anticipation sont deux valeurs importantes de la société. Elles se traduisent par la recherche continue de produits adaptés aux besoins de notre clientèle et à l'environnement économique et financier présent et à venir.

L'encours sous gestion a franchi les 150 millions d'euros en assurance vie et notre objectif est d'atteindre les 200 millions d'euros d'ici fin 2020.

Nous sommes basés à Paris et à Aix en Provence et nous offrons à nos clients la possibilité de souscrire des solutions d'investissements par internet ou en face à face dans nos locaux.

► Depuis quand avez-vous intégré les ETF dans votre offre ?

Le contrat d'assurance vie Patriméa Premium, assuré par Oradea vie (Groupe Société Générale), a intégré les premiers ETF de Lyxor en 2015 et il en compte désormais plus de 55 sur toutes les classes d'actifs et zones géographiques.

En 2016, C'est notre contrat Epargne Evolution, assuré par Spirica, qui a intégré 21 ETF. Enfin, ce fut au tour du contrat Ethic vie, assuré par Suravenir, de référencer certains trackers de Lyxor.

► A quels besoins répondent-ils ?

En présentant un ETF Lyxor CAC 40, nos clients saisissent facilement la stratégie du fonds et en apprécient la transparence de fonctionnement.

Par ailleurs, les frais de gestion sont moindres que sur un autre support présent en assurance vie du type OPCVM ou SICAV. Transparence, facilité de compréhension et frais réduits sont les principaux atouts des ETF.

► Pourquoi avoir lancé un mandat ETF au sein de votre assurance vie ?

Par absence de temps ou de connaissances, nos clients sont sensibles à confier la gestion au jour le jour de leur assurance vie à un professionnel.

Partant de ce constat, Patriméa a mis en place une gestion pilotée en 2014 sur le contrat Patriméa Premium avec un profil équilibre puis en janvier 2019, nous avons lancé un mandat ETF avec Lyxor avec un profil dynamique.

Cette option de gestion agrège deux éléments recherchés par nos clients : l'accompagnement dans la gestion, tel que décrit précédemment, et les ETF. Nous pensons qu'en éduquant nos clients, la gestion sous mandat va s'imposer progressivement dans l'univers de l'épargne.

► Y a-t-il d'autres projets en cours ?

Nous étudions la possibilité de proposer une gestion pilotée en ETF en assurance vie Luxembourgeoise. La réglementation est différente et nous devons nous adapter à certaines contraintes pour mettre en place ce type de gestion.

► Quelles sont les actualités chez Patriméa ?

Nous sommes en phase de lancement du nouveau site internet de notre contrat Ethic vie, dédié à l'épargne responsable. Une ambition forte autour d'un projet porteur de sens.

Le thème du mois

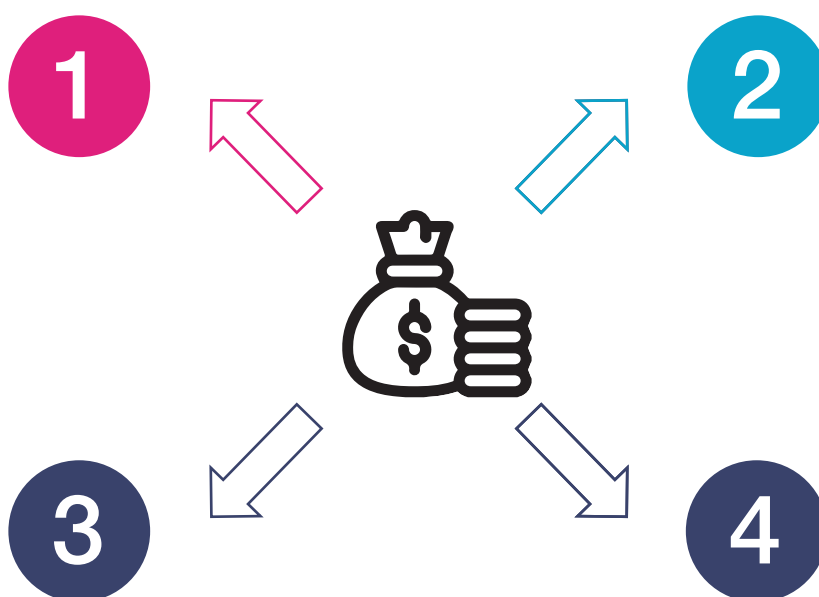
Le thème du mois : de l'importance d'allouer son portefeuille entre gestion active et gestion passive

Une année particulièrement difficile pour la gestion active

Seuls 24% des gestionnaires actifs ont surperformé leur benchmark en 2018, contre 48% en 2017.

Des flux passifs en pleine croissance

Pour la première année, en 2018, les flux passifs ont dépassé les flux actifs, collectant 84 milliards d'€, contre 72 milliards côté actif.



L'intérêt des ETF : des frais réduits

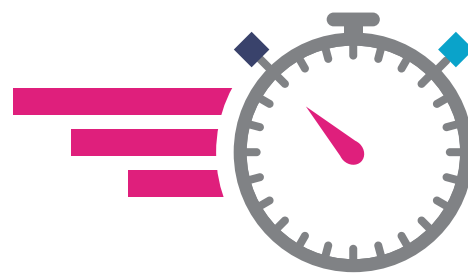
Les frais moyens en 2018 sur les ETF Européens s'élevaient à 0.23% ; c'est 6 fois moins que les frais moyens pour la gestion active (1.41%).

Combiner actif/passif pour faire face aux fluctuations de marché

La Recherche Cross Asset Lyxor recommande, selon la conjoncture, de combiner une gestion active et une gestion passive pour optimiser la performance du portefeuille.

Source : Etude Lyxor : « What 2018 results tell us about portfolio construction »

Les ETF en 2 minutes



Qu'est-ce qu'un ETF ?

un ETF (Exchange Traded Fund) est un fonds indiciel coté en continu. Il se traite en bourse comme une action.

Quel est l'objectif d'un ETF ?

Un ETF a pour objectif de répliquer la performance de son indice de référence, le plus fidèlement possible sans chercher à le battre (on parle de fonds de gestion « passive »). À la différence de fonds de gestion « active », le gérant de l'ETF cherche à minimiser l'écart de performance entre l'ETF et son indice de référence, tout en maîtrisant la volatilité de cet écart.

Sur quoi investit-on quand on achète un ETF ?

Les ETF permettent de diversifier un portefeuille. Ils offrent l'opportunité de pouvoir investir sur toutes les classes d'actifs : des actions (avec différentes zones géographiques et sectorielles), aux obligations en passant par les matières premières et les stratégies de gestion du risque. Ils sont disponibles dans toutes les enveloppes fiscales : assurance-vie, CTO, PEA, PERP.

Quels sont les frais d'un ETF ?

Un ETF peut afficher un Total des Frais sur Encours (TFE) oscillant entre 0.07 % et 0.85 % par an.

Pourquoi utiliser les ETF ?

Pour construire facilement un portefeuille d'investissement. Les ETF sont adaptés pour poursuivre un objectif de performance de long terme ou pour déployer des positions plus tactiques de court-terme.

Alors les ETF, c'est pour qui ?

Pour tous les investisseurs. Qu'ils soient institutionnels ou particuliers, dès lors qu'ils recherchent un produit liquide, facteur de diversification, à faible coût et qui offre un accès transparent aux marchés financiers.



En résumé

- ▶ Frais réduits
- ▶ Lisibilité des performances
- ▶ Liquidité
- ▶ Cotation en continu
- ▶ Transparence
- ▶ Diversification du portefeuille
- ▶ Pour tous types d'investisseurs



Source : ETFGI.

Plus d'informations sur les risques liés aux ETF sont disponibles page 9



Le lexique de l'investissement par Lyxor ETF

- ▶ **Assurance-vie** : Outil d'épargne simple et accessible à tous (à partir de 50€) permettant de valoriser un patrimoine financier tout en bénéficiant d'un régime fiscal favorable. L'ouverture et la gestion d'un contrat d'assurance-vie génère des frais. Il est possible de détenir plusieurs assurances-vie.
- ▶ **Fonds en euros** : Support d'investissement sécurisé garantissant le capital de l'investisseur. Son rendement est fonction de l'évolution du marché obligataire.
- ▶ **Unités de compte** : Support d'investissement permettant d'investir en Actions, Obligations, Matières Premières... La valeur des unités de compte fluctue au gré des marchés financiers. Elles présentent donc un risque de perte en capital.
- ▶ **Plan d'Épargne en Actions** : permet d'acquérir un portefeuille d'actions d'entreprises européennes tout en bénéficiant, sous conditions, d'une exonération d'impôt. Deux types de plans coexistent : le PEA classique, et le PEA-PME dédié aux titres des PME et ETI.
- ▶ **OPC** : Les organismes de placement collectif (ou « fonds ») investissent en valeurs mobilières en fonction de la stratégie d'investissement définie dans la documentation légale du fonds. Les OPC présentent un risque de perte en capital.
- ▶ **ETF** : Les Exchange-Traded Funds ou « trackers » sont des produits financiers qui s'achètent et se vendent en bourse, comme une action. Ils répliquent la performance d'un indice à la hausse comme à la baisse (Ex. CAC 40, S&P500, Nasdaq...) Leurs frais sont moins élevés que ceux d'un fonds traditionnel (0,30% en moyenne de frais courants contre 1,70%. Source : AMF). Les ETF présentent un risque de perte en capital.
- ▶ **Gestion libre** : Mode de gestion qui permet aux épargnants de choisir librement les supports sur lesquels ils souhaitent investir.
- ▶ **Gestion pilotée** : Délégation des décisions d'allocation et d'arbitrage entre les différents supports d'investissement à un professionnel de la finance. Les supports utilisés dans le cadre d'une gestion pilotée peuvent présenter un risque de perte en capital. Souvent disponible en
- assurance-vie, elle peut également l'être au sein d'un PEA ou même d'un Compte Titres.
- ▶ **Liquidité** : Capacité d'un titre à pouvoir être acheté ou vendu rapidement sans effet majeur sur le cours, en raison de l'abondance des titres négociés.
- ▶ **Gestion active** : Stratégie de sélection de titres avec pour objectif de battre un indice de référence. Un gérant actif peut sous-performer son indice de référence.
- ▶ **Gestion passive** : Réplique la performance d'un indice prédéfini à la hausse comme à la baisse.

Pourquoi choisir Lyxor ETF ?

Lyxor Asset Management Group (“le groupe Lyxor”), détenu à 100% directement ou indirectement par Société Générale et composé notamment de deux filiales (1) (2), est un spécialiste européen de la gestion d’actifs, expert dans tous les styles d’investissement, actif, passif, alternatif. Des ETF à la multi-gestion, avec 137.4 milliards d’euros (3) en gestion et en conseil, le groupe Lyxor crée des solutions d’investissement innovantes pour répondre aux enjeux de long terme de la gestion de l’épargne. Grâce à ses experts, à sa tradition d’ingénierie et de recherche, le groupe Lyxor combine quête de performance et gestion du risque.

Pionnier des ETF depuis 2001⁴

Lyxor a lancé son premier ETF sur le marché dès 2001, bien avant tous les autres fournisseurs européens. En qualité de pionnier des ETF, notre expertise a contribué à façonner le marché tel qu’il est aujourd’hui.

Pionnier des ETF depuis 2001⁴, Lyxor figure aujourd’hui au rang des sociétés de gestion parmi les plus importantes⁵ de cette catégorie et les plus liquides d’Europe⁶.

Notre gamme d’ETF compte aujourd’hui parmi les plus complètes du marché, à travers toutes les classes d’actifs et inclut certains des ETF les plus importants par encours et les plus efficaces du marché européen⁷.

Nous offrons à nos investisseurs plus de 200 façons d’explorer les marchés, qu’ils soient à la recherche d’une exposition cœur de portefeuille ou d’opportunités tactiques, spécifiques à un secteur ou un marché donné.

Mais offrir un choix vaste à nos investisseurs ne suffit pas. Ainsi, quelle que soit l’exposition de marché, notre Charte Qualité définit des standards de gestion que peu de sociétés peuvent égaler.

¹ Lyxor Asset Management SAS est une société de gestion agréée par l’Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») sous le numéro GP98019.

² Lyxor International Asset Management SAS est une société de gestion agréée par l’Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») sous le numéro GP04024.

³ Incluant EUR 16.7 Mds d’encours conseillés. Equivalent à USD 154.4 Mds (incluant USD 18.8 Mds d’encours conseillés), à fin mars 2019. Source : Lyxor International Asset Management. Données à fin octobre 2018. Incluant EUR 19.5 Mds d’encours conseillés. Equivalent à USD 159.3 Mds (incluant USD 22.1 Mds d’encours conseillés).

⁴ Lyxor International Asset Management a été le premier fournisseur européen à lancer un ETF dès 2001.

⁵ Source : Lyxor International Asset Management. Données sur la base des encours de gestion au 30 Novembre 2017

⁶ Source : Bloomberg. Données observées sur la période du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018.

⁷ Source : Lyxor International Asset Management. Données observées sur la période du 31 Décembre 2017 au 31 Décembre 2018.



Principaux Risques liés aux ETF

Risque de perte en capital :

Les ETF présentent un risque de perte en capital. La valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant de l'investissement initial. Dans le pire des scénarii, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur investissement.

Risque de replication :

Il n'y a aucune garantie que l'objectif de l'ETF soit atteint. L'ETF peut ne pas toujours être en mesure de répliquer parfaitement la performance de son indicateur de référence.

Risque action :

Le cours d'une action peut varier à la hausse ou à la baisse, et reflète notamment l'évolution des risques liés à la société émettrice ou à la situation économique du marché correspondant. Les marchés d'actions sont plus volatiles que les marchés de taux, sur lesquels il est possible, pour une période donnée et à des conditions macro-économiques égales, d'estimer les revenus.

Risque de change :

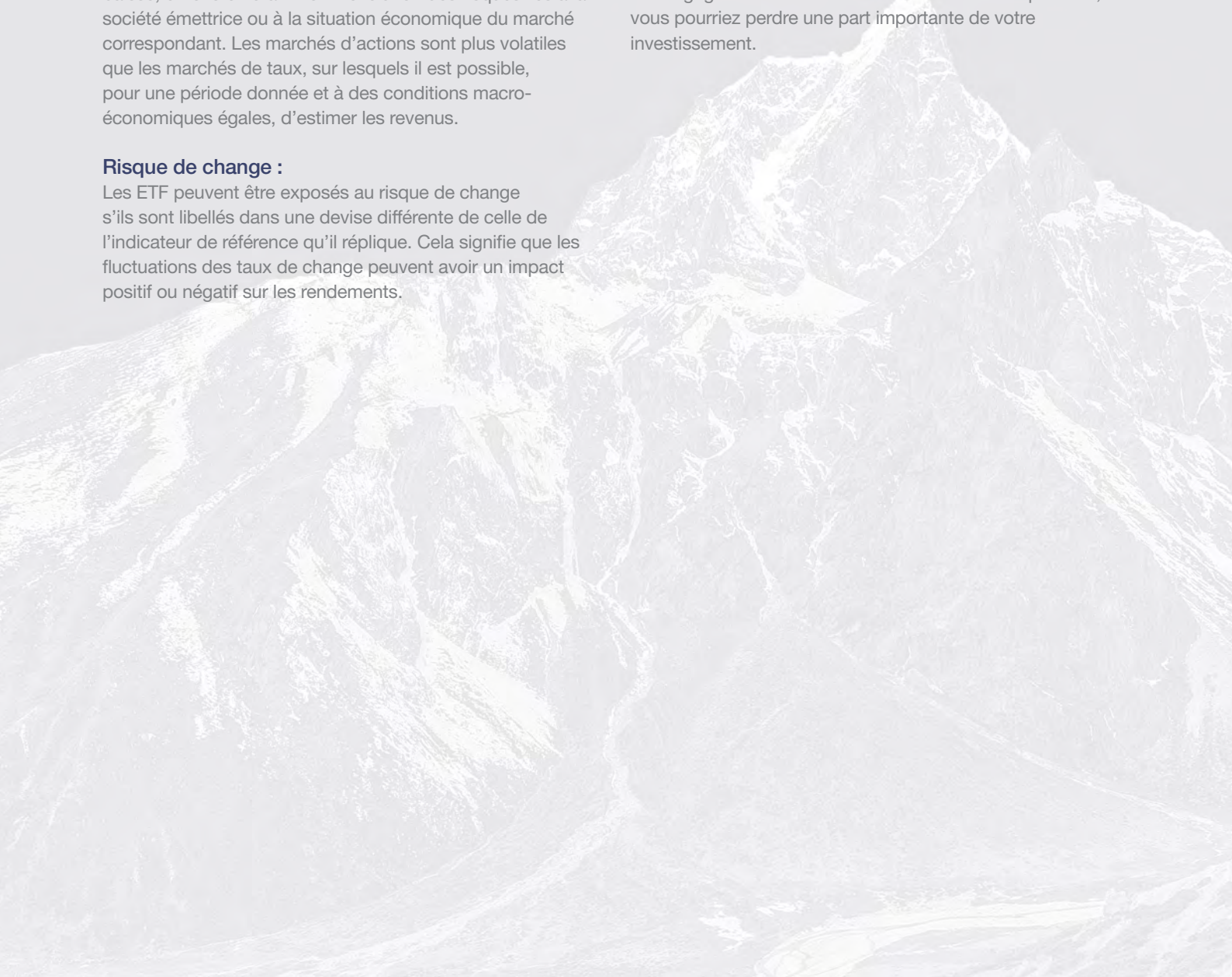
Les ETF peuvent être exposés au risque de change s'ils sont libellés dans une devise différente de celle de l'indicateur de référence qu'il réplique. Cela signifie que les fluctuations des taux de change peuvent avoir un impact positif ou négatif sur les rendements.

Risque de liquidité :

La liquidité des ETF est fournie par des teneurs de marché enregistrés sur les marchés où les ETF sont cotés, en ce compris Société Générale. La liquidité sur les marchés peut être limitée du fait notamment, d'une suspension du (des) marché(s) des sous-jacents de l'indicateur de référence, d'une erreur des systèmes de l'un des marchés concernés, de Société Générale ou d'autres teneurs de marché, ou d'une situation ou d'un événement exceptionnel(le).

Risque de contrepartie :

Les ETF sont exposés au risque de voir une institution de crédit avec laquelle ils ont conclu un accord ou une transaction devenir insolvable ou ne plus pouvoir honorer ses engagements. Si un tel événement devait se produire, vous pourriez perdre une part importante de votre investissement.



Contactez-nous

Pour les conseillers professionnels :

Jérémy Tubiana | +33 (0)1 42 13 30 03 | jeremy.tubiana@lyxor.com

Pour les clients particuliers :

Infos ETF | 0 800 40 40 50 | info@lyxoretf.fr

INFORMATION IMPORTANTE

Ce document est de nature commerciale et non réglementaire. Avant tout investissement dans ce produit, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques. Il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à souscrire ou à investir dans ce produit.

Les UCITS ETFs Lyxor sont des fonds français ou luxembourgeois, agréés respectivement par l'Autorité des marchés financiers ou la Commission de Surveillance du Secteur Financier, et dont les parts ou actions sont autorisées à la commercialisation dans plusieurs pays européens (les Pays de Commercialisation) conformément à l'article 93 de la Directive 2009/65/CE.

Lyxor International Asset Management (LIAM) recommande aux investisseurs de lire attentivement la rubrique « Profil de risque » de la documentation produit (prospectus et DICI, le cas échéant).

Le prospectus en français (pour les UCITS ETFs français) ou en anglais (pour les UCITS ETFs luxembourgeois), ainsi que le DICI dans les langues des Pays de Commercialisation sont disponibles gratuitement sur www.lyxorETF.com ou sur demande auprès de client-services-ETF@lyxor.com.

La composition actualisée du portefeuille d'investissement des UCITS ETFs Lyxor est mentionnée sur le site www.lyxorETF.com. En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du produit et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du produit. Les UCITS ETFs font l'objet de contrats d'animation qui visent à assurer la liquidité du produit en bourse, dans des conditions normales de marché et de fonctionnement informatique. Les parts ou actions de l'OPC coté (« UCITS ETF ») acquises sur le marché secondaire ne peuvent généralement pas être directement revendues à l'OPC coté. Les investisseurs doivent acheter et vendre les parts/actions sur un marché secondaire avec l'assistance d'un intermédiaire (par exemple un courtier) et peuvent ainsi supporter des frais. En outre, il est possible que les investisseurs paient davantage que la valeur nette d'inventaire actuelle lorsqu'ils achètent des parts/actions et reçoivent moins que la valeur nette d'inventaire actuelle à la revente.

Ces produits comportent un risque de perte en capital. Leur valeur de remboursement peut être inférieure au montant investi. Dans le pire des scénarii, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur investissement.

Il n'y a aucune garantie que l'objectif du fonds soit atteint. Le fonds peut ne pas toujours être en mesure de répliquer parfaitement la performance de(s) (l') indice(s).

Les indices et marques utilisées dans ce document sont la propriété intellectuelle des sponsors d'indices et leur utilisation est soumise à licence. Les UCITS ETFs

Lyxor ne bénéficient pas, de quelque manière que ce soit, du parrainage, du soutien ou de la promotion des sponsors d'indices, qui n'assument aucune responsabilité en lien avec ces produits.

Les indices ne sont ni parrainés, ni approuvés, ni vendus par Société Générale ou LIAM. Ni Société Générale ni LIAM n'assumeront une quelconque responsabilité à ce titre.

Les parts ou actions des UCITS ETFs ne seront pas enregistrées en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le U.S. Securities Act) et ne peuvent être ni offertes, ni cédées, ni transférées, ni transmises, ni attribuées aux États-Unis d'Amérique ou à tout ressortissant américain (US Person) tel que ce terme est défini par la Réglementation S de la loi américaine de 1933 sur les valeurs mobilières (Regulation S of the US Securities Act). Les parts ou actions des UCITS ETFs ne seront pas offertes à des US Persons. Les parts ou actions des UCITS ETFs seront offertes uniquement en dehors des États-Unis d'Amérique à des personnes n'étant pas des ressortissants américains (non-US Persons).

Aux fins des présentes, une US Person désigne, mais sans s'y limiter, toute personne physique résidant aux États-Unis d'Amérique, toute entité organisée ou constituée en vertu du droit des États-Unis d'Amérique, certaines entités organisées ou constituées en dehors des États-Unis d'Amérique par des ressortissants américains, ou tout compte détenu au profit d'un tel ressortissant américain.

Ce document ne constitue, de la part de Société Générale, LIAM ou l'une de leur filiale, ni une offre, ni la sollicitation d'une offre en vue de l'achat ou de la vente du produit qui y est décrit.

Lyxor International Asset Management (LIAM) est une société de gestion française agréée par l'Autorité des marchés financiers et conforme aux dispositions des Directives OPC (2009/65/CE) et AIFM (2011/61/EU).

Société Générale est un établissement de crédit (banque) français agréé par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution.



Contacts

Pour les conseillers professionnels : [Jérémy Tubiana](#) | +33 (0)1 42 13 30 03 | jeremy.tubiana@lyxor.com
Pour les clients particuliers : Infos ETF | 0 800 40 40 50 | info@lyxoretf.fr